

ageas SA/NV

Société Anonyme

1000 Bruxelles – Rue du Marquis, 1

R.C. Bruxelles n° 577.615

T.V.A. : BE 0451.406.524

Registre des Personnes Morales : 0.451.406.524

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
du 17 Mai 2017

**PROCES-VERBAL**

La séance est ouverte à 10 heures 30.

Président: Monsieur Jozef DE MEY  
Secrétaire: Madame Valérie VAN ZEVEREN  
Scrutateurs: Monsieur Christian JAMMAERS  
Monsieur Etienne MOREAUX

Le Président rappelle que la présente assemblée se déroule en deux parties. L'Assemblée Générale Ordinaire se prononcera sur les points 2 à 4 de l'ordre du jour qui feront l'objet du présent PV, tandis que l'Assemblée Générale Extraordinaire délibérera sur les points 5 à 6, qui feront l'objet d'un PV dressé par le notaire, Maître Damien Hisette.

Le Président confirme que :

- Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires présents ou représentés se sont conformés à l'article 18 des statuts
- Pour pouvoir délibérer valablement sur les points 5 à 6 à l'ordre du jour, l'Assemblée doit réunir au moins la moitié du capital
- Tenant compte qu'une première Assemblée ayant le même ordre du jour, tenue le 20 avril 2017 n'a pu délibérer valablement, le quorum légal n'ayant pas été réuni, la présente Assemblée peut donc délibérer valablement quel que soit le nombre de titres représentés
- Pour être valablement prises, les résolutions sur les points 5 à 6 de l'ordre du jour doivent respectivement réunir une majorité de trois quarts des voix et de quatre cinquièmes des voix
- Les autres résolutions sont prises à la majorité simple
- Conformément à l'article 20 des statuts, chaque action donne droit à une (1) voix.

Le Président dépose sur le bureau :

1. Un exemplaire de la convocation adressée aux actionnaires nominatifs le 15 avril 2017, ainsi qu'aux administrateurs et au commissaire
2. Les numéros justificatifs du 14 avril 2017 du Moniteur Belge et du 15 avril 2017 des journaux L'Echo et De Tijd.

Il invite les scrutateurs à parapher ces documents.

Il déclare qu'il leur fera déposer dans quelques instants la liste de présence et qu'il leur demandera de signer et paraphe également ce document.

Suivant la liste de présence, les actionnaires présents ou représentés, représentent 90.758.138 actions, soit 41,91% sur un total de 216.570.471 actions existantes.

Le Président confirme que la présente Assemblée est valablement constituée pour délibérer sur tous les objets à l'ordre du jour.

L'Assemblée, consultée, renonce à entendre la lecture des rapports de gestion et de contrôle de ageas SA/NV ainsi que la communication des comptes consolidés, dont les actionnaires ont eu connaissance.

Le Président et les administrateurs présents répondent aux questions qui leur sont posées par les actionnaires au sujet des points à l'ordre du jour.

Le Président soumet alors à l'approbation de l'assemblée les propositions de résolution suivantes :

## **2. Rapport Annuel et Comptes Annuels, Dividende et Décharge de Responsabilité**

### **2.1 Rapport annuel et Comptes annuels**

#### **2.1.3 Discussion et proposition d'approuver les comptes sociaux annuels de la société de l'exercice 2016.**

### **2.2 Dividende**

#### **2.2.2 Proposition d'adopter un dividende brut relatif à l'exercice 2016 d'EUR 2,10 par action ageas SA/NV, payable à partir du 31 mai 2017. Le dividende sera financé par prélèvements sur les réserves disponibles et sur les réserves affectées au paiement du dividende pour l'exercice 2015 mais non distribuées en raison de l'incidence du rachat d'actions propres.**

### **2.3 Décharge**

#### **2.3.1 Proposition de donner décharge de responsabilité aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016.**

#### **2.3.2 Proposition de donner décharge de responsabilité au commissaire pour l'exercice 2016.**

## **3. Rapport de rémunération**

Discussion et proposition d'approuver le rapport de rémunération.

*Le rapport de rémunération concernant l'exercice social 2016 est repris dans la section « Déclarations de Gouvernement d'Entreprise » du Rapport Annuel Ageas 2016.*

## **4. Nominations et renouvellement de mandats**

### ***Conseil d'Administration***

#### **Nomination**

##### **4.1 Proposition de nommer Madame Katleen Vandeweyer, en tant que membre non exécutif indépendant du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2021. Madame Katleen Vandeweyer se conforme aux exigences de l'article 526ter du Code des Sociétés belge et pourra prétendre à la qualité d'administrateur indépendant, telle que définie dans cet article.**



## Renouvellement de mandats

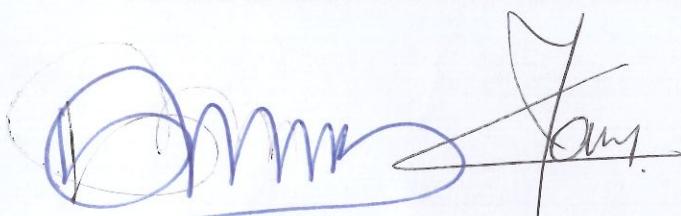
- 4.2 Proposition de renommer, Monsieur Bart De Smet, en tant que membre du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2021. Monsieur Bart De Smet est investi de la fonction d'administrateur exécutif et porte le titre de Chief Executive Officer en conformité avec les Statuts.

Le décompte des votes exprimés pour chacun des points de l'ordre du jour est repris en annexe.

Sont également annexés le texte des questions et considérations que les actionnaires ont demandé d'annexer au présent procès-verbal, ainsi que le texte des réponses données, si le contexte l'exige.

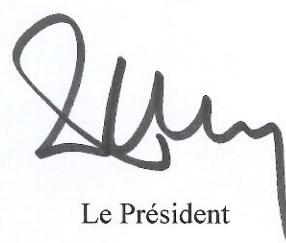
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15 heures.

Le secrétaire est dispensé par l'assemblée de la lecture du procès-verbal, lequel est signé par les membres du bureau et les actionnaires ou mandataires qui en expriment le désir.

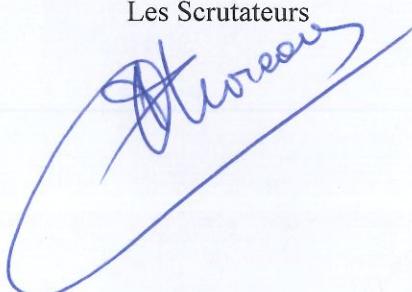


Le Secrétaire

Les Scrutateurs



Le Président



Ordre du jour	Pourcentage d'actions représentées :	%
		Pour en %
<b>2. Rapport annuel et Comptes, Dividende et décharge</b>		
2.1.3 Comptes sociaux annuels de la société de l'exercice 2016		<b>99,93</b>
2.2.2 Dividende brut relatif à l'exercice 2016 de EUR 2,10 par action ageas SA/NV		<b>99,56</b>
2.3.1 Décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016		<b>99,63</b>
2.3.2 Décharge au commissaire pour l'exercice 2016		<b>99,63</b>
<b>3. Corporate Governance</b>		
3. Rapport de rémunération		<b>99,61</b>
<b>4. Nominations et renouvellement de mandats</b>		
4.1 Nomination de Madame Katleen Vandeweyer		<b>99,93</b>
4.2 Renouvellement du mandat de Monsieur Bart De Smet		<b>99,01</b>

Le 16/5 (vers 23h45)

à Mme Valérie Van Zevenen,  
Secrétaire générale

à transmettre après lecture à :

M. Jozef De Mey  
Non Executive Chairman

Monsieur le Président,

Après avoir transmis certaines réflexions avec la Secrétaire générale sur les questions étroitement en lien avec l'OJ repris dans la convocation publiée, je souhaite me concentrer sur certains points précis du Rapport Annuel signé par le 4 avril 2017 par tout le Conseil d'Administration (voir p. 29 du RA/AR)

Dans le Rapport d'Activités P. 076, j'ai constaté que 58 % du capital sont détenus par des investisseurs institutionnels US & UK, et après avoir consulé les fiches de présence, j'estime que ce %tage est encore supérieur en voix présentes et représentées à notre assemblée annuelle de ce jour.

C'est pourquoi vous me permettrez de citer plus souvent l'*Annual Report* en EN qu'en FR,  
constatant à cette occasion qu'ils sont magnifiquement symétriques.

To be straightforward, I am deeply conscious to attend our GM that in a quality shared by many of you, my fellow co-owners of Ageas, that since 2000 when I inherited my shares from my wife killed on the road, together with my 3 sons, herself and brothers from their parents. 1982

So a « historic » shareholder, but of a special kind : on Sept. 15, 2007 indeed I sold all my Fortis shares (except 90) at the going price of 15.- (which today would be 150.- per Ageas share), and my 90 Fortis being today 9 Ageas quoting around 36.-, i.e., over 110.- less.

Alas, my family principals did not follow my advice and example ; they either kept their Fortis or even bought some at 15.- !

all that to tell you that I followed the events occurred during FY 2016 not feeling much personally concerned, while my few family principals, they, very much so :

but all of us with quite different eyes than those of you who have bought your Ageas in the last 8 years, like some I advised to buy them at 1.50 (thus today's Ageas at 15.-).

A big smile across their face at all time as Ageas share swims close to 3 times their buying cost.

All that to say there is a gap wider than the Grand Canyon between the « historic » shareholders of Ageas, including its largest co-owner Ping An, who bought theirs in 2007 and US, Canadian & UK mutual and pension funds, like BlackRock, Schroders or Franklin Mutual (see p. 076), representing more than 60 % of its capital represented at the present GM.

Those ones spoiled by our Executive Committee and our Non Executive Chairman, now that the 4 have managed to remove the sword of Damocles from above Ageas' head and their own.

As all shareholders, but many much less, that is, most of you who, stated « eligible », have been induced to share among the same one fixed billion of EUR, so, in other words, the more induced, the less peanuts back.

Do not be mistaken : the Ageas top team has achieved a miracle, all Ageas shareholders do benefit from it, but many thinking this achieved by their huge sacrifice, I mean, accepting once and for all the shrinking of the estate they expected to convey to their grand children.

And however there is a good news, I mean evn a marvelous news :

I have today for those of you who are in the same situation as my close family principals :

As ndeen there remains a « hot potato »... but it is no longer intended to burn their and your mouths : No !

I have built an incredibly solidly documented case - even if I am the only one to have the keys of it :

indeed the « hot potato » very, very hot, actually still « burning hot », but not loger to burn m family principals' or your own mouths

No, the mouths of the real guilty ones,

and not only individuals as authors or local accomplices of the huge fraud, as are the 7 individuals brought to the <RaadKamer> exactly one year ago, on May 19, 2016, a delay no reason excuses ;

anyway – you will say - not wealthy enough to compensate a real significat part of your huge capital losses



but well the mouths of the very wealthy legal entities which employed those individuals, entities which - since 2008 have become even much wealthier

by digging in the golden mine they bought in Belgium for an absolutely unacceptably low price,

unacceptable ,but accepted by people whom material pieces of evidence have clearly identified in corporate and political positions allowing to bring about a ethical and equitable solution

so legal entities this time able to pay you, yes this time you, this time not with peanuts, even 1 billion of them, but stillpeanuts for each one of you,

such legal entities having the means, financial means, even cash or the credit to raise it,

to put together a reasonably decent part of your losses : so not 1 billion EUR, but - at a first estimate – suvstantially above 10 billions EUR ofits total ;

to be in that position today, we have to salute the team at the head of Ageas, 4 people plus their non executive chairman, who have made it possible : I propose for the 5 of them a long standing ovation...

(...)

### **Now back to the working bench :**

here I have to prove you that I have done my homework by remembering my father was a mining engineer !) and so digging in the Annual Reports of both BNP Paribas Fortis and Ageas.

But, before that, 2 notes :

### **Note to the US & UK institutional Investors representig over 70 % of today's votes :**

after reading the access cards like I just did, as I have done at all our previous GMs, I just observed that you, BlackRock Inc., Schroders, Franklin Mutual, and tens of US & UK mutual/pension funds, clients of State Street in Boston,, represented here today, you are also shareholders of the main non-Belgian legal entity which is making its fortune out of the ashes of the estates which we, « historic » shareholders of Ageas, intended to transmit to our grand children.

### **Note aux actionnaires « historiques » :**



Il es temps de s'attaquer aux vrais coupables, d'abord les personnes physiques, ensuite es entités légales aujourd'hui identifiées et susceptibles d'être condamnées pénalement, celle-ci civillement solvables, en fait richissimes, en ayant pu tiré parti d'une situation exceptionnelle, que les *hedge funds* appellent une « opportunité », surtout dans un pays comme le nôtre où disons pudiquement l'intérêt patrimonial prime tous les autres, et donc crée de nombreuses vocations à accepter des complicités et complaisances aujourd'hui matériellement prouvés

Myhomework : only to review pages 164 and 191-193 of the AR/RA 2016

#### **P. 164 :Note 26 : « Provisions » :**

1. Il est troublant de lire en cette page qu'on y traite d'un « *settlement* » intitulé « *Wet Collectieve (...) WCAM* », un acronyme propre aux lois des Pays-Bas, qui effectivement réunit 4, oui 4, « *stichtings* » (associations représentant des actionnaires) domiciliées dans ce pays,

des stichtings à côté desquelles est mentionnée une société commerciale, DRS Belgium Scrl, filiale présentée comme le « back Office » d'une SàRL Luxembourgeoise, alors du type « boîte-aux-lettres », mentionné aussi ailleurs dans le RA sous la dénomination, même trompeuse, de « *Deminor* » : couvrant, en fait, cette société commerciale ;

ne serait-elle erronément associée aux autres 4, intitulées à la page 164 auxquelles on se réfère par « *organizations' representation...* » ;

alors, une société commerciale qui touche des défraiements d'Ageas, alors qu'elle prélève un très important « *success fee* » de ses propres clients (non pas membres) ,

n'y a-t-il pas là risque d'une implication d'Ageas à un conflit d'intérêts, assez évident pour moi ?

Dernier § de la 1ère colonne de la page 164 : Puis-je en déduire :

que « BNP Paribas Fortis » citée ici, n'est impliquée dans le « *WCAM settlement* » qu'à propos du volet « *(D&O) Directors & Officers* » assurés à l'extérieur de celui-ci ?

que ce volet suivra le sort du « *WCAM settlement* » ?

#### **P. 193 Note 46 : « Contingent liabilities » :**

en haut de la page 193, en conclusion des 2 1ers §, une phrase tient bien où en est la justice en Belgique : bloquée sans raison alors que « pénal tient le civil en état »

et à ce sujet, une erreur me semble-t-il s'est glissée au tout dernier § de cette page :

« *l'audience devant la chambre du conseil a été reportée 'sine die' »* » exact ; mais pour un motif erroné : « *plusieurs parties ayant demandé et obtenu des devoirs d'enquête complémentaires* » :

en effet, ceci n'est pas la raison : en effet, ces devoirs sont terminés depuis plus d'un an, le 2d juge d'instruction M. Patrick Gaudius ayant remis son rapport au Parquet le 19/5/16 et l'a fait savoir, confirmant que les 7 mêmes personnes physiques suspectées 3 ans plus tôt sont toujours les seuls suspectés (et non « *inculpés* » (où « *indicted* »)) comme le RA/AR de BNP Paribas Fortis l'a écrit dans une erreur sans doute involontaire, mais aux conséquences dramatiques pour la banque, de plus entourée de 2 mensonges eux bien réels, auxquelles notre société Ageas ne devrait surtout pas susciter le moindre doute qu'elle est complice de ce mensonge, certes sans aucun intérêt pour elle, mais dramatique pour BNPP F., sa partenaire à 25 % « *sharp* » d'AG Insurance, dans laquelle Ageas a donc la majorité qualifiée de 75 %, mais co-distributrice des polices d'assurance estampillés AG.

Devant ce déni de justice en Belgique, les Pays-Bas ont pris le relais avec l'efficacité qu'on découvre aux pages 191 à 195.

### **Delocalizing the judiciary proceedings from Here to the US :**

This is why I took the initiative to investigate the possibility to delocalize - eh, yes ! - the judiciary proceedings to the US : it appears that a US District Court does have the territorial jurisdiction to act against the legal entities with an establishment in the US ad/or are quoted on a US stock exchange which is also the case here.

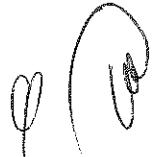
But this must be conducted by people other than the organs of Ageas, which in partnership with one of the legal entities now identified as one guilty of the fraud :

and these outside people are all the « historic » shareholders, by starting with those present here present here

**(interrompu le 16/5 à 15h30 - repris à 21h)**

Je me rends compte que mes questions sur des points précis de l'OJ laissent de glace mes mandants familiaux et sans doute tous les actionnaires « historiques » parmi vous.

Ils me demandent de ne pas en rester là, des fuites de mon intervention à l'AG de BNP Paribas Fortis ayant franchi les différents filtres, naturels ou placés à dessein ou avec la complaisance de certains.



Moi-même, je n'i pas placé de tels filtres : le dossier, étant seul à avoir les clés pour l'exploiter de manière efficace et incontournable

Plusieurs m'ont demandé de parler à ceux qui le souhaitent juste après notre AG : je m'y suis refusé, notamment pour que les mandants des représentants des fonds US et canadiens votant ici puissent être juin au lever du jour à NYC.

Je demande donc l'hospitalité d'Ageas aujourd'hui à 15h30 au rez de chaussée de son siège rue du Marquis pour tenir une réunion informelle mais très informative sur la suite de cette initiative.

**Note terminale mais essentielle :**

je désire couvrir en AG tout ce qui précède : si le Président de séance élu par nous devait s'y opposer, je lui demanderai d'interroger électroniquement les actionnaires présents ou représentés pour émettre démocratiquement à leur majorité simple leur souhait que je prolonge ou interrompe mon intervention.

À Mme Van Zeveren, que le Président de séance élu désignera comme secrétaire de séance,

Merci de transmettre ceci à M. De Metz Executive Chairman

Bien à vous.,

,  
Philippe Delville

Mobile : +32 476 44 73 42

Site : <delville-fortiter.be>

« Ethics pays... in the long run ! »  
(© Copyright 2016 - Philippe-J. Delville)